

AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DE PROPRETÉ DE NOTRE VILLE

Actions retenues par la Commission du Génie civil et des équipements du 10 octobre 2012

Propreté

Sensibilisation de la population par le biais des actions suivantes :

Littering

- Une semaine de la propreté en 2013 (*action 18*)
- Sur Canal 29 (*action 15*) : passer les mises en scène filmées déjà réalisées aux arrêts de bus (*action 1*), passer le film sur le cycle du papier (*action 35*), <http://www.pusch.ch/index.php?pid=143>
- ActuVernier (articles réguliers sur le thème de la propreté et actions engagées par la commune de Vernier) (*action 13*) par exemple :
 - a. pour certaines déprédations très visibles informer sur le coût de la remise en état du lieu et de l'amende au cas où la personne est prise en flagrant délit (*action 9*)
 - b. le travail et les actions de l'administration (cf ci-dessous) en matière de propreté
 - c. les évènements, prestations et actions citoyennes

Poursuite du travail de l'administration dans les domaines suivants :

- Passage de la voirie le samedi matin dans les parcs et préaux (*action 17*)
- Contact avec les grands centres afin de trouver des solutions communes (*action 2*) par exemple :
 - Caddie Service, dispositif leur permettant de se faire apporter à domicile les achats effectués dans le centre commercial, par des livreurs à vélos électriques, pour la somme de CHF 5.--
 - récupération des caddies : Envisager l'éventualité d'appliquer le principe à l'ensemble des centres commerciaux de la Ville de Vernier (à l'instar de la convention que le centre commercial de Balexert a avec Cogerim pour la récupération des caddies)
- Cendriers dans les arrêts de bus (*action 3*)
- Plus de corbeilles (*action 4*)
- Mandat sur toute l'année à une entreprise pour l'enlèvement des tags (*action 5*)
- Engagement de correspondants de nuit (sensibilisation) (*action 7*)
- Plus d'agents de police municipale (*action 6*)
- Renforcer leur présence sur les endroits stratégiques (sensibilisation et **répression**) (*action 10*)

Actions citoyennes

- Nettoyage des préaux : inciter d'autres écoles à suivre l'exemple de :
 - l'école d'Avanchet-Salève : les enfants nettoient leur préau après chaque récréation, avec des gants, des pinces et des seaux (*action 8*)
 - l'école des Ranches, à la demande de Mme Laurence JOBIN, un chariot de tri sera mis à disposition des élèves, des gants et des pinces pour le tri des déchets et le nettoyage des préaux pendant la récréation (*action 40*)
- Journée caddies (*action 11*) : engager des jeunes, notamment parlant différentes langues, dans les centres commerciaux de Vernier afin de sensibiliser les gens à ne pas partir avec les caddies
- Sensibiliser les personnes de langue étrangère ou nouvellement arrivées dans la commune sur le tri des déchets et la gestion des encombrants
Visites des places de tri

Encombrants

Poursuite du travail de l'administration dans les domaines suivants :

- Deux personnes équipées d'une camionnette pour débarrasser les encombrants qui sont déposés en dehors des jours autorisés (*action 20*)
- Contrôles effectués par les APM et le service de la Récupération, pour amender les personnes qui ne respectent pas le règlement (**répression**) (*action 21*)
- Châtelaine : mise en place d'une benne pour la récupération des encombrants en dehors des dates, qui serait gérée par Partage Comme cela se fait au Lignon et aux Avanchets avec le CCL et Cogérim (*action 25*) (vote par la commission à confirmer par le vote d'une délibération déposée par le CA)

Sensibilisation de la population par le biais des actions suivantes :

- Informer sur la gestion des encombrants et leur récupération par le biais :
 - de Proprement Vernier à toutes les associations de quartier (*action 23*)
 - d'ActuVernier par exemple sur la possibilité de louer une camionnette pour se débarrasser des encombrants (Alibi) (*action 26*)
- Ramassage des encombrants 2x par mois (*action 24*) (en cours de réflexion donc non implémenté pour l'instant)

Tri des déchets

Poursuite du travail de l'administration dans les domaines suivants :

- Déchetteries enterrées (toutes réalisées sauf celle des Avanchets (*action 27*))
- Corbeilles pour le tri des déchets valorisables (totems) dans les préaux d'écoles du Lignon et des Libellules, à l'essai actuellement (seront installées dans les autres écoles si essai concluant) (*action 28*)
- Collaboration avec les concierges d'immeubles des Avanchets, du Lignon et des Libellules, pour sensibiliser les habitants (*action 29*)
- Calendrier des déchets utilisant au maximum les pictogrammes pour le rendre compréhensible par tous (*action 32*)

Sensibilisation de la population par le biais des actions suivantes :

- Via l'ActuVernier en informant :
 - sur les prestations et l'évènementiel
 - sur les coûts que représente la récupération des déchets sauvages
- Exposition artistique utilisant les déchets récupérés par le biais de concours ou avec l'aide de la MACAV, dans le cadre de la semaine de la propreté (*action 31*)
- Un évènementiel, surprise du genre du Labyrinthe des déchets d'Onex voir http://www.canalonex.ch/CO/Podcast/Entrees/2009/6/14_Semaine24_09.html) (*action 34*)
- Dans toutes les manifestations communales, tenir un stand d'explication sur les déchets. Où les mettre ? pourquoi ? comment ? etc... (*action 36*)

Actions citoyennes

- Baromètre de la propreté: concours entre quartiers (*action 37*)
- Jeu de l'oie sur le tri des déchets du JRB : faire un article dans l'Actualités Vernier pour informer de son existence et le faire tourner dans la commune (*action 39*)